

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_035_B | Autour de l'Histoire de la folie \[B\]CollectionBoite_035_B-3-chem | Sorcellerie, XVIIe -- XVIIIe siècles.](#)
[ItemCondamnation de la magie, in De La Mare, Traité de police I.](#)

Condamnation de la magie, in De La Mare, Traité de police I.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb035_B_f0098

SourceBoite_035_B-3-chem | Sorcellerie, XVIIe -- XVIIIe siècles.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[La Mare, Nicolas de](#)

Références bibliographiques La Mare, Traité de la police, où l'on trouvera l'histoire de son établissement, les fonctions et les prérogatives de ses magistrats, tous les loix et tous les réglemens qui la concernent, 2e édition, Paris, M. Brunet, J.-F. Hérisant, 1722-1738

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

in De la magie. Traité de police I

"C'est ici le comble de l'iniquité et la dernière
revanche de la corruption de coeur. L'h. amolim
ruine par les excès de luxe, les emportements de jeu, de la
de bouche ou des autres voluptés et endoctriné par les blasphé-
mes exprès ou tacites qui accompagnent ordinairement cet
état, se jette ~~avec~~ que fois et un cette autre extrémité
d'avoir recours aux arts diaboliques voyant y trouver
de quoi satisfaire ses passions ou réparer ses pertes.
D'autres méritent leur naissance, sans tâche et sans
tâche, mais nés et naturellement portés au mal, et les
autres à leur sort suite d'éducation, ou corrompus
par la molle oisiveté ou par le mauvais usage, donnent
aux hommes les illusions infernales et de concert avec
les démons se cherchent qu'à contenter leur brutalité
ou leur avarice, ou à sacrifier à ces passions. Il n'est
de genre humain. Il y a enfin y que 1 qui se
font d'autrefois portés au mal et se livrent leur
ambition, ou par une pure, mais très vaine et très
pernicieuse curiosité."

BnF
MSS

Il est très rare maintenant de découvrir des
sorciers et magiciens sur terre en France : "et il y en
paraît de temps en temps, s'il on veut s'ordinairement

par la discussion que ce sont des fourbes ou des
ignorants. Les imposteurs se servent de ce voile pour
tromper les simples, et commettent impunément des vols
des exactions (sic), des usurpations ^{ou d'autres crimes} énormes."

mais, être publiquement ^{nommés} par les royaux et magistrats
il y a au moins 6 preuves de leur venime

- L'Échelle de la Parole - les pièces ^{de} ~~de~~ ^{de} l'Église de Rome;

- les conciles leur ont été l'un après l'autre - les
Princes de la Terre les recherchèrent - les sentences
des Tribunaux sont pleines de son damnation, chez

Il est ^{que} peut se voir en son objet ^{de} comme la
lumière."

En 1628 Hg l'émendation de psychologie;
Le livre d'astrologie conjurée, punition corporelle +
500 livres d'amende.

Procès de la Sorbonne

D'ici est de 1682. Les "ceux qui se disent
Devins, Magiciens et ~~imposteurs~~ ^{enchanter}": il
serait arrivé que "mérite d'horoscope et de divination
et par les moyens de pratiques des opérations de prestiges
magiques et autres illusions vaines et de cette sorte de
gens qui accoutumés de se tenir, ils ont vu sur
diverses personnes ignorants ou crédules qui se font